

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 15 Février 2022
à 18 h 30

PRESENTS :

B. de COURRÈGES, MC. BOURUMEAU, B. LAVILLE, M. ALCOBENDAS-MONINO, J. BENETAUD, R. AUFFRAY, C. GUERINEAU, B. CARTIER, S. MILLE, D. COSTA, F. CONGOURDEAU, S. TRAINQUART, N. GOURDONNEAU, C. LATRY, J. DENIAU.

POUVOIRS :

A. SERREAU donne pouvoir à M. ALCOBENDAS-MONINO,
J. BOURDET donne pouvoir à B. CARTIER,
C. WILLIOT donne pouvoir à D. COSTA.

ABSENT :

S. FERRANDEZ.
15 Présents + 3 Pouvoirs = 18 Votants.

Secrétaire de séance : LAVILLE Bruno

Approbation du Conseil Municipal du Mardi 25 Janvier 2022

Accord unanime du Conseil Municipal

Délibération n° 22-06 : Constitution d'une servitude de passage de canalisation en tréfonds au profit d'SRD / parcelle K 229 – ZAE de Saint Ustre

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la constitution d'une servitude de passage de canalisation en tréfonds au profit d'SRD,
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer la convention de servitude se rapportant à ladite installation avec SRD,
- D'AUTORISER Madame le Maire tout acte et tout document se rapportant à la servitude sur la parcelle K 229.